



Bactéries hautement résistantes Quel impact pour le parcours patient ? Enquête régionale

Dr E. Seringe, coordonnateur équipe appui-signalement

Contexte

- Difficultés de prise en charge des patients BHRe

⇒ Identifier les problèmes auxquels les établissements sont confrontés

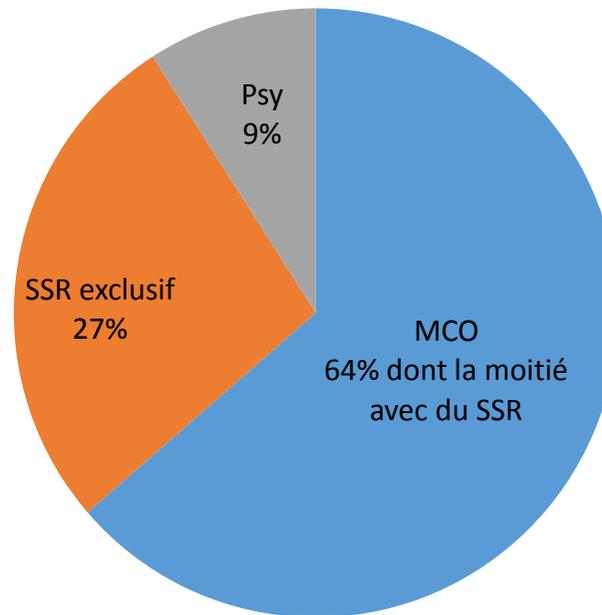
⇒ Proposer des axes de réflexion pour limiter au mieux la perte de chance des patients, et la transmission des germes

Méthodologie

- Courte enquête en ligne
- 390 établissements de soins aigus et SSR d'Ile-de-France sollicités.
- Informations recueillies sur 2016 et 2017 :
 - nombre total de séjours hospitaliers de patients porteurs de BHRe par année (un patient porteur de BHRe peut être hospitalisé plusieurs fois dans l'année et avoir besoin d'un aval sur plusieurs séjours)
 - mode de découverte
 - mode de sortie
 - motifs de refus des SSR
 - moyens à mettre en œuvre pour améliorer la prise en charge de ces patients.

Résultats

- Taux de réponse: 32% (N=125/390)
- Caractéristiques des répondants (N=121)



Résultats

Années 2016-2017

- 86 établissements (69% des répondants) ont été au moins 1 fois concernés par la prise en charge de patients porteurs de BHRe
- Ce qui correspond à un total de **2244 séjours** hospitaliers (un patient porteur de BHRe peut être hospitalisé plusieurs fois dans l'année et avoir besoin d'un aval sur plusieurs séjours)
 - Médiane (min-max): 6 (1-207)

Résultats

En SSR

- Les SSR déclarent avoir eu 188 (8,4%) séjours de patients porteurs BHRe
- Très inférieur à ce que les SSR auraient en théorie dû accueillir, car d'après les MCO répondants, une prise en charge en SSR était requise pour 303 patients (soit 14,7% des séjours en soins aigus)

Résultats

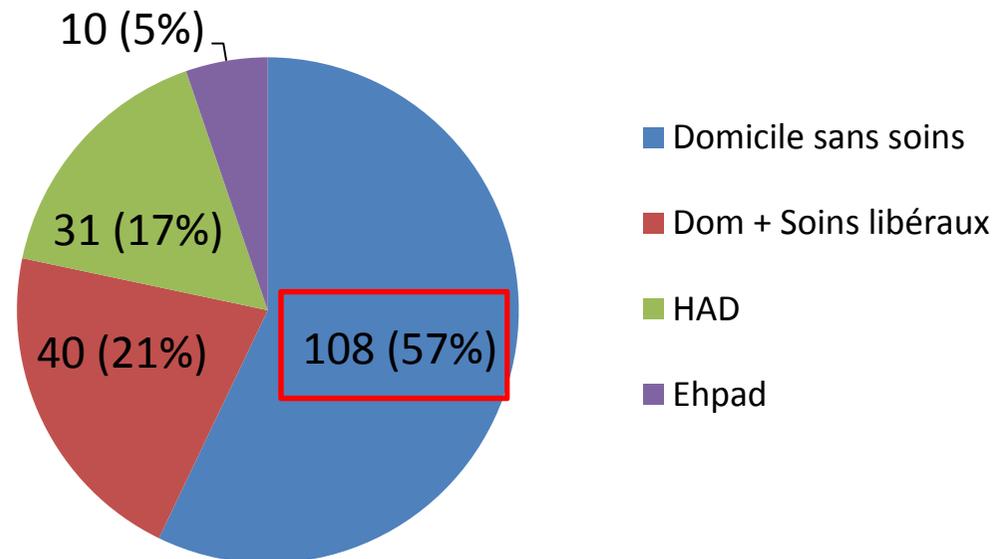
En SSR

- 62,4% (189/303) des patients porteurs de BHRe qui auraient du être pris en charge en SSR ne l'ont pas été (ceci dû au portage de BHRe, d'après les MCO).
- Conséquences pour ces 189 patients et impact pour les structures de soins:
 - Durée de séjour en soins aigus prolongée de plus de 6j pour 156 patients/189 (82%)
 - Modification du parcours de soins (cf. ci-après)

Résultats En SSR

– Modification du parcours de soins :

Mode de sortie autre que SSR alors que le SSR était justifié (N=189)



Résultats en SSR

Motifs de refus/ Besoins

- Les motifs de refus évoqués par les SSR concernés (N=18) étaient:
 - Absence de chambre individuelle pour 55% des établissements
 - Prise en charge trop coûteuse pour 40% des établissements
 - Formation insuffisante pour 20% des établissements.
- Besoins évoqués par les SSR :
 - Aide financière: N=37
 - Formations: N=18

Conclusion

- Le portage de BHRe reste un frein à la prise en charge de ces patients, en partie dû à un manque de formations des établissements.
- Le principal frein est d'ordre financier, lié au surcoût engendré par les dépistages des contacts.
- Nécessité de :
 - 1/Former davantage les professionnels de santé à cette problématique
 - 2/Financer de manière adaptée la prise en charge des BHRe pour limiter les pertes de chances des patients.